

6 AIDER les entreprises à financer la formation de leurs collaborateurs en orientant une plus grande partie des fonds de la formation professionnelle vers le financement des plans de développement des compétences de toutes les entreprises du commerce.

7 EXONÉRER de charges sociales toutes les heures de formation des salariés réalisées au titre de la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A).

8 DÉVELOPPER des diagnostics numériques des commerces et la formation des commerçants en abondant les fonds des OPCO dédiés à la réalisation de ces diagnostics.

3 PERMETTRE AU COMMERCE D'ÊTRE APPOREUR DE SOLUTIONS POUR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

LE COMMERCE, C'EST LE CŒUR DE VITALITÉ DES TERRITOIRES.

Permettons aux commerces de retrouver leur place dans les territoires, en rassemblant toutes les synergies ; facilitons la logistique et les flux de produits et de personnes ; modernisons également les locaux commerciaux.

1 ENGAGER rapidement une réforme de la fiscalité locale pour réduire les charges pesant sur les magasins physiques et instaurer une équité fiscale entre les différentes formes de distribution, afin qu'un euro de chiffre d'affaires subisse la même pression fiscale qu'il soit réalisé en ligne ou en magasin.

2 FACILITER les changements de destination des locaux commerciaux en simplifiant les procédures administratives (par exemple, pour faciliter la revente de locaux commerciaux vacants, autoriser le changement de destination a priori, c'est-à-dire avant la vente, afin qu'il puisse être considéré, dès la vente, comme un local autorisé pour l'habitation en plus d'un local commercial).

3 ENCOURAGER les projets de restructuration à m² constants : dès lors qu'un projet d'extension ou de restructuration de points de vente existants ne génère pas de nouveaux m² de surfaces artificialisées, notamment grâce à des mesures de compensation ou encore en supprimant d'autres surfaces commerciales, il ne devrait pas être interdit.

4 INCITER à la réutilisation des friches, ce qui passe par la création d'un inventaire national ou local des friches, mis à disposition de toutes les parties prenantes. Prévoir également une fiscalité incitative à la réutilisation de friches en prévoyant par exemple une exonération de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière pendant 5 ans.

5 FAVORISER la transformation des m² commerciaux obsolètes et énergivores grâce à une prime à la conversion.

6 ENCOURAGER les partenariats publics/privés pour adapter les territoires aux nouveaux modes de consommation et pour construire la ville durable et intelligente de demain.

7 CRÉER pour la rénovation des locaux commerciaux un dispositif similaire à celui de la loi Pinel sur les locaux d'habitation (suramortissement fiscal en contrepartie d'un engagement de location à prix modéré sur 9 ans).

8 FACILITER l'accès des produits et des clients aux centres-villes et aux zones commerciales.

9 DÉPLOYER massivement les managers de territoire.

QUI SOMMES-NOUS ?

Fort de plus de 30 fédérations, le Conseil du Commerce de France est une organisation qui rassemble en son sein toutes les formes de commerce, qu'ils soient indépendants, coopératives ou franchisés, commerce associé ou distribution intégrée, et de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation, e-commerce, etc. Il représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,6 millions de personnes.

« Premier employeur privé de France, le commerce, est le cœur de vitalité des territoires. Pour réussir sa transformation, le commerce doit réaliser de nombreux investissements pour devenir omnicanal, éco responsable et innovant ! », William Koeberlé, Président du CdCF depuis 2016.

Les adhérents

MEMBRES ACTIFS



MEMBRES ASSOCIÉS



Les partenaires



PACTE POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION DU COMMERCE

ÉTAT DES LIEUX

Le commerce fait face à deux grands bouleversements majeurs : la révolution numérique et la révolution environnementale.

Toutes les entreprises du commerce, quelle que soit leur taille, doivent investir massivement dans le numérique pour développer leur modèle omnicanal. La crise sanitaire a été un formidable accélérateur dans la prise de conscience du besoin de se transformer pour perdurer. Désormais le doute n'est plus permis et les commerçants qui hésitaient encore à se moderniser ont mis à profit les périodes de fermeture pour développer leur présence sur Internet.

Les Français ont ainsi accentué leurs achats en ligne et les commerces physiques ont accéléré leurs ventes en ligne.

Les consommateurs, qui ont expérimenté ces nouveaux services durant la crise, plébiscitent aujourd'hui cette dynamique omnicanale de leurs enseignes, y compris de la part de leurs commerces de proximité. La moitié des commerçants a ainsi accentué la digitalisation des points de vente ; principalement en click & collect et en livraison à domicile et avec une nette différence entre commerce indépendant et commerce en réseau (seul 43% des indépendants contre 71% pour le commerce de réseau ont digitalisé leur point de vente¹).

Le commerce doit également opérer sa transformation environnementale pour répondre à la fois au défi climatique et à une nouvelle demande des clients de plus en plus soucieux de l'impact de leur consommation sur l'environnement.

Pour faire face à ces enjeux majeurs, le commerce a besoin d'un engagement de l'Etat pour accompagner sa transformation. Il est à la fois urgent de réformer la fiscalité et la réglementation du secteur qui pèsent très lourdement sur les commerçants, notamment sur les commerces physiques ; d'accompagner le secteur dans les investissements colossaux qui doivent être réalisés pour transformer leurs business model ; et d'empêcher les distorsions de concurrence qui nuisent à sa compétitivité.

Pour assurer la réussite du commerce et lui permettre d'entrer pleinement dans la modernité, tout en maintenant un tissu de commerces physiques, nécessaire au dynamisme des territoires, l'Etat doit agir avec les commerçants.

C'EST L'OBJET DU PACTE POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION DU COMMERCE QUE NOUS VOUS PROPOSONS.

CHIFFRES*

LE COMMERCE EST LE PREMIER EMPLOYEUR PRIVÉ DE FRANCE !

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

952 000
entreprises

121 700
créations de commerce

POIDS ÉCONOMIQUE



Valeur ajoutée :
217,3 Mds€

soit 10,4% de la VA de l'ensemble de l'économie française.

POIDS SOCIAL



3,6
Millions d'emplois
dont 3,2 millions de salariés

1 629 Mds€
de chiffre d'affaires



20%
des emplois du
secteur marchand



86% de CDI
57% de femmes
72% d'emplois à temps plein

1 jeune sur 4
commence à travailler dans le commerce



¹ Source étude Lugaxis/CdCF 2021 <https://www.cdcf.com/communique-2152-le-cdcf-presente-les-resultats-dune-enquete-sur-les-repercussions-de-la-crise-du-covid-19-sur-le-commerce.html#a2152>

* Sources : La situation du commerce en 2021 - Commission des comptes commerciaux de la Nation.

1 SOUTENIR LA DIGITALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCORESPONSABLE DU COMMERCE

LE COMMERCE DE DEMAIN SERA OMNISCANAL, ÉCORESPONSABLE, INNOVANT !

Aidons les commerçants à se transformer et à investir dans les outils numériques, en libérant la pression fiscale et administrative qui pèse sur eux (on dénombre plus d'une centaine de taxes directes ou indirectes).

- 1 RÉDUIRE** le poids des impôts de production pour rendre le commerce français plus compétitif.
- 2 SOUTENIR** les investissements numériques, logistiques et écoresponsables de tous les commerçants par un mécanisme de crédit d'impôt ou de suramortissement accéléré, valable sur l'imposition des bénéfices

2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES COMMERÇANTS ET DE LEURS COLLABORATEURS ET MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI DU COMMERCE DANS LES TERRITOIRES

Le commerce est le premier employeur privé de France avec 3,6 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans ce secteur. Partenaire des territoires, le commerce contribue à maintenir étroitement le lien social !

RECRUTER LES TALENTS, FORMER LES SALARIÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX, VALORISER LES MÉTIERS.

- 1 PÉRENNISER** l'aide exceptionnelle du plan « 1 jeune 1 solution » pour le recrutement des apprentis et des alternants en contrat de professionnalisation.

fices ou à défaut sur d'autres impôts payés par les commerçants comme la TASCOM.

- 3 CRÉER** un livret « transformation numérique des entreprises » sur le modèle du livret de développement durable et solidaire pour orienter une partie de l'épargne des Français vers le financement de la transformation digitale des commerces.
- 4 ENCOURAGER** le développement de solutions logistiques locales et mutualisées pour répondre aux attentes des commerçants en matière de livraison.
- 5 S'ENGAGER** dans un développement écoresponsable pour réduire l'empreinte environnementale de nos commerces et accompagner les clients dans une consommation plus durable.

- 2 ENCOURAGER** l'embauche du premier salarié, quel que soit son âge, en prévoyant une prime à l'embauche et/ou en exonérant le salaire de toutes charges sociales pendant trois ans.

- 3 LUTTER** contre l'ubérisation et la précarisation des emplois.

- 4 ADAPTER** le recrutement aux nouvelles attentes des employés, réfléchir au maintien dans l'emploi des seniors.

- 5 LIBÉRALISER** l'ouverture des magasins le dimanche et en soirée, sous réserve d'accord social fixant les contreparties accordées aux salariés.